



# Charte de la diversité

## VTF s'engage...

VTF Les vacances très familles est une structure associative installée résolument dans le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire. Dans le cadre de cette économie de non-profit, notre mission essentielle est de rendre les vacances pour tous. Nous accueillons dans nos villages de vacances, résidences et hôtels des familles et des groupes issus de tous les milieux sociaux représentatifs de la société d'aujourd'hui, sans esprit de comparaison, sans élitisme ni compétition. Notre politique tarifaire basée sur la solidarité : tarifs au quotient familial, dégressivité enfants, offres spéciales familles est pensée pour favoriser l'accès aux vacances au plus grand nombre.

Dans notre fonction employeur, on souhaite élargir ce projet à nos équipes de travail en nous engageant publiquement dans la prévention des discriminations et en favorisant le pluralisme.

Notre charte de la diversité doit contribuer à la lutte contre les discriminations quelles que soient leur forme : le sexe, l'âge, l'orientation du patronyme, les mœurs, l'appartenance ou la non-appartenance vraie ou supposées à une ethnie, une nation ou une race, les opinions politiques, les activités syndicales ou mutualistes, les convictions religieuses, l'apparence physique, l'état de santé, le handicap, l'état de grossesse, la situation de famille ou les caractéristiques génétiques.

---

### VTF s'engage

---

- 1 |** Sensibiliser et former les collaborateurs impliqués dans le recrutement, la formation et la gestion des carrières à la non-discrimination et en faveur de la diversité
- 2 |** Respecter et promouvoir l'application de la non-discrimination sous toutes ses formes et dans toutes les étapes de gestion des ressources humaines que sont notamment l'embauche, la formation, l'avancement ou l'évolution de carrière
- 3 |** Communiquer sur la non-discrimination auprès de nos partenaires et collaborateurs
- 4 |** Informer et agir avec les représentants du personnel sur la politique de la diversité et de la non-discrimination
- 5 |** Faire de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de diversité un objet de dialogue avec les représentants des personnels
- 6 |** Inclure dans le rapport annuel un chapitre descriptif de notre engagement de non-discrimination et de diversité : actions mises en œuvre, pratiques et résultats.